Appel à projet | Logement 2023

La Ville de Bruxelles lance un appel à projets via sa Régie Foncière afin de soutenir des initiatives visant à faciliter l'accès au logement pour les personnes en situation de précarité sociale et à promouvoir le droit au logement.

Qui peut participer :
Associations sans but lucratif établies depuis au moins douze mois sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Zone concernée :
Les projets doivent se dérouler sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Budget :
23.500 € sont alloués à cet appel à projets, avec un maximum de 5.000 € par projet.

Comment participer :
Les associations doivent remplir un formulaire disponible en ligne et le soumettre avant le 12 février 2024.
→ Une séance d'information aura lieu le 23 janvier de 18h00 à 20h00 au 8ème étage salle Zinneke.

Documents utiles :
Formulaire de candidature
Règlement de l'appel à projet

Contact :
Guichet logement – Régie Foncière
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
huisvesting-logement@brucity.be
02/279.41.09

Une initiative de l'Échevine du Logement de la Ville de Bruxelles, Lydia Mutyebele